



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 4208

Texte de la question

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

**M. le président.** La parole est à M. Patrick Bloche, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

**M. Patrick Bloche.** Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, mes chers collègues, la rentrée scolaire s'est bien passée et la meilleure preuve, c'est qu'on n'en a pas parlé. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)* La rentrée universitaire se passe bien et la meilleure preuve, c'est qu'on n'en parle pas. Il faut dire que les conditions pour qu'il en soit ainsi ont été réunies depuis plus de quatre ans, du vote de la loi Fioraso, en 2013, à la présentation du budget pour 2017.

À cet égard, nous ne pouvons que saluer l'effort remarquable que constitue l'augmentation, l'année prochaine, de 850 millions d'euros des crédits consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche afin d'assurer d'abord le meilleur accueil aux 45 000 nouveaux étudiants, ce qui montre, mieux que tout discours, l'attractivité retrouvée de l'université française.

Comment ne pas saluer également les efforts faits pour faciliter l'entrée dans l'enseignement supérieur avec le dispositif dit « APB » – pour « admission post bac » –, opportunément réformé, l'amélioration continue des conditions de vie des étudiants par l'engagement d'un plan national doté de 500 millions d'euros depuis quatre ans ou encore la mise en place, à cette rentrée, de l'aide à la recherche du premier emploi, sans oublier la poursuite du plan de construction de 40 000 logements étudiants.

Enfin, comment ne pas évoquer l'accord historique intervenu, hier, entre présidents d'université, syndicats du supérieur et organisations étudiantes sur la réforme du master, réforme qui a su trouver le bon équilibre entre sélection à l'entrée et garantie donnée aux étudiants dans la poursuite de leurs études, et à laquelle nous souhaitons d'ores et déjà donner force de loi pour qu'elle soit effective dès la rentrée universitaire 2017.

Sur ces différents sujets, quelles utiles précisions pouvez-vous, madame la ministre, apporter à la représentation nationale ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Monsieur le député, vous le savez, en matière universitaire comme ailleurs, il y a ceux qui parlent des réformes et ceux qui les font. *(Rires et exclamations sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains.)* Je vous remercie d'avoir évoqué l'accord historique que nous avons réussi à obtenir hier entre les présidents

d'université et les organisations étudiantes sur le fonctionnement du master, c'est-à-dire rien de moins que la réforme des études à l'université pour garantir à la fois leur exigence, leur qualité et leur démocratisation. Cela faisait près de quinze ans que les relations entre ces acteurs étaient de part et d'autre polluées par cette désorganisation permanente qui les frustrait et constituait un grand gâchis pour les présidents d'université comme pour les étudiants.

Fallait-il autoriser les responsables de master à sélectionner à l'entrée et pas en plein milieu de leur cursus les élèves au meilleur niveau pédagogique, à la motivation la plus grande et au projet professionnel le plus abouti ? La réponse est oui.

**Un député du groupe Les républicains.** Ils le faisaient déjà !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Cela garantira d'avoir des masters d'excellence dans notre pays. Fallait-il pour autant se désintéresser des étudiants qui ne seraient pas admis dans le master de leur choix ? La réponse est non. D'où le droit à la poursuite d'études dont nous avons convenu avec tous les partenaires.

Ce grand progrès va permettre enfin de donner à notre université les moyens de faire la preuve de son excellence. Je vous le confirme : ce sera mis en œuvre pour la rentrée 2017. Mais dès la rentrée 2016, les efforts financiers énormes que nous avons consentis, soit 850 millions d'euros budgétés, nous permettront d'accueillir à l'université dans les meilleures conditions les 32 000 étudiants supplémentaires, ce qui passe aussi par l'octroi de bourses. À cet égard, je rappelle que, cette année, 25 000 étudiants de plus vont les percevoir, ce qui portera à près de 200 000 depuis le début de ce quinquennat l'augmentation des boursiers. De meilleures conditions d'accueil passent également bien sûr par un plan de vie étudiante qui va permettre aux étudiants d'être mieux logés, mieux accompagnés et mieux orientés. Tout cela ne peut être qu'un objet de satisfaction sur tous les bancs de cet hémicycle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain, du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur de nombreux bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Bloche](#)

**Circonscription :** Paris (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4208

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [6 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 octobre 2016](#)